



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 9 au 11 Mai 2025 est assurée par : M. CONTET Jacques au 06.68.44.06.97

VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à HAUTEVILLE le Vendredi 20 Juin 2025 à 18 H 30, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 21 Mai 2025 inclus.



Les consignes et le texte qui sera lu par les arbitres ont été envoyés par courriel à tous les clubs et à leurs présidents ce mercredi 7 mai 2025.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 6 Mai 2025

Présents : Grégory BESSET, Baptiste PIQUET, Hamid TOUZANI, Christophe SABIN, Denis BLANC.

Visio : Guillaume STRIPPOLI, Anthony TARTARIN.

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Olivier GUICHERD, Abdeslam MOUSSATEN, Sylvain FEYEUX.

Suite aux violences et incivilités dont ont été victimes certains arbitres de notre district cette saison, la CDA en accord avec le district proposera une action « **week end de prise de conscience** » les **10 et 11 mai** prochain sur tous les terrains du district. Les matchs seront arrêtés à la 20^{ème} min et les arbitres (officiels ou bénévoles) regrouperont tous les joueurs et coachs au bord du terrain, à proximité des spectateurs, un texte de sensibilisation sera alors lu par le capitaine de l'équipe recevante. Nous demandons à tous les arbitres de prendre les dispositions qui s'imposent pour que ce moment soit une réussite et que le message de respect et de tolérance soit bien diffusé.

La CDA rappelle que la durée d'une exclusion pour un carton blanc est de 10mn de temps de jeu effectif, et que le retour du joueur exclu sur le terrain ne peut avoir lieu que pendant un arrêt de jeu. La durée globale est donc à l'appréciation de l'arbitre et peut dépasser les 10min (mais ne peut en aucun cas être inférieure)

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Evan GAUTHERET, courrier annonçant la fin de son indisponibilité médicale,
- Adrien JOSSIER, message concernant ses indisponibilités, la CDA rappelle que les arbitres seniors ont l'obligation d'arbitrer en catégorie senior
- Iheb BEN FEKIH, annonçant une indisponibilité,
- David GREGORI MARTINEZ, courrier annonçant le forfait de l'équipe de Montluel en senior D4 le dimanche 4 mai sans qu'il n'ait été prévenu, nous rappelons que dans ce cas les frais de déplacement de l'officiel sont à la charge dudit club,
- Rodolphe PEYRAT, remerciements concernant sa désignation en demi-finale de la Coupe Tremblay, et demande concernant la désignation du 11 mai,
- Kévin BONNOT, message concernant une désignation sur une indisponibilité, correction effectuée
- Ugo MOUREAUX, rapport concernant une réserve technique sur le match Mas Rillier/Dombes Bresse en U15 D2 dimanche 4 mai,
- Alexandre CELLIER DEVAUX, demande concernant le nombre de matchs effectués en D1 en vue de l'examen Ligue, réponse faite,
- Frédéric FLEURY, demande concernant des désignations le week end du 10/11 mai,
- Christopher GARCIA, question concernant un point de règlement sur les passes en retrait volontaire au gardien de but, la CDA rappelle que selon les Lois du Jeu un coup franc est toujours tiré à l'endroit où a eu lieu une infraction, donc ici à l'endroit où le gardien de but se saisit du ballon (ou sur la ligne de surface de but sur le point le plus proche de l'infraction, parallèlement à la ligne de but, si l'infraction a lieu dans la surface de but),
- Valentin RION, bulletin de situation suite à son hospitalisation et certificat médical jusqu'à la fin de la saison,

Courriers club :

- AIN SUD, échange concernant les arbitres du club et la couverture du club au statut de l'arbitrage, la CDA rappelle deux points : 1) que pour toute question concernant le statut de l'arbitrage les clubs doivent s'adresser directement à la commission concernée 2) que la CDA n'est pas garante du nombre de matchs effectués par les arbitres et qu'il est de leur responsabilité de se rendre disponibles tout au long de la saison les jours de championnat de

leur catégorie (arbitre sénior en séniors, arbitre jeune en jeunes) pour atteindre leur quota de matchs. La CDA décline toute responsabilité en cas de non atteinte de son quota de matchs par un arbitre,

- FC BRESSANS, demande pour la désignation de 3 arbitres officiels sur la rencontre Valserhône/FC. Bressans en sénior D3 le dimanche 11 mai, demande acceptée par la CDA à la charge du FC Bressans en ce qui concerne les arbitres assistants,
- VALSERHÔNE, demande concernant les arbitres de la rencontre Valserhône/FC Bressans, réponse faite,
- PLASTIC VALLEE FC, échange concernant les désignations de deux arbitres du club, réponse faite,
- BOURG SUD, demande de désignation d'un arbitre officiel sur le match Arbent/Bourg Sud en U15 le dimanche 11 mai, réponse faite,
- FC MONTLUEL, courrier concernant l'absence d'un arbitre sur un match, après vérification il s'agit d'une erreur indépendante de notre volonté et de celle de l'arbitre sur un match reporté, la CDA présente cependant ses excuses au club,
- ESB MARBOZ, courrier annonçant l'absence d'un arbitre sur un match,
- BRESSE FOOT 01, courrier concernant les frais kilométriques d'un arbitre, réponse faite,

Divers

Vincent GENE BRIER, retour sur la performance de nos jeunes arbitres sur la finale régionale du festival U13 PITCH, samedi 3 mai, même si nos jeunes officiels n'ont pas été retenus pour la finale nationale, nous les félicitons pour leur belle prestation.

Cédric BADIN, président de l'ESVS Thoissey, remerciements envers la CDA et le district suite à la bonne tenue du match à rejouer Thoissey/Buyatin en sénior D3 samedi 3 mai.

Nous demandons à tous les arbitres qui ne reprendront pas le sifflet la saison prochaine de bien vouloir signifier leur arrêt de l'arbitrage par un mail officiel au district, ceci afin que nous organisions au mieux la reprise.

La CDA adresse enfin ses plus chaleureux remerciements à notre collègue Thony MESSON qui a accepté d'officier sur le match Thoissey/Buyatin en sénior D3 samedi 3 mai

- Prochaine réunion mardi 13 mai à 18h au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025

(exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médical date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyer au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

MODULE 8 FIA – ARBITRES FORMES EN 2024-2025

Tout arbitre du District de l'Ain de Football formé durant cette saison 2024-2025 (dans le département de l'Ain ou par le biais d'une autre formation dans un autre District) sera convoqué le Samedi 14 Juin 2025 de 9h30 à 11h45 au District de l'Ain de Football (VIRIAT).

La présence est obligatoire.

Une convocation a été envoyée aux arbitres concernés par cette présente réunion.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 6/05/2025

Présents : MM. DELIANCE, GAUTHERON, VERNAY, GUTIERREZ.

Excusé : M. BOURDON.

☺ ☺ ☺ ☺

Courriers :

- De l'AS Dortan Lavancia, portant réclamation contre Ain Sud 3 pour le match Coupe René TREMBLAY du 04/05/2025 pour « équipiers premiers ».
- De Ent Val de Saône, pour mutations en séniors Féminines.
- De l'AS Vertrieu, pour démarche à faire pour « arrêt du club ».
- De Ugo MOUREAUX, arbitre, rapport pour réserve technique pour le match – U15 D2 poule B –.

☺ ☺ ☺ ☺

RAPPEL DE L'ARTICLE 50.3.2) APPELS (REGLEMENTS DU DISTRICT DE L'AIN)

50.3.2) Appels

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme et délais fixées par l'article 190 des règlements généraux.

Toutefois, **le délai d'appel est réduit à 2 jours à compter du lendemain de la date de notification** si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement d'une compétition avec phase éliminatoire donc pour la Coupe Emile Faivre, Coupe René Tremblay, Coupe René Morandas et Coupe Peggy Provost et ceci à partir des ¼ de finales ;
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de championnat ;
- Porte sur le classement en fin de saison.

Il va de soi que les Commissions de 1ère instance devront également tenir compte de cet article et statuer dans les 2 jours pour les cas mentionnés ci-dessus.

☺ ☺ ☺ ☺

Dossier n° 187

Match n° 28691043 : St Etienne sur Chalaronne 1 / FC Montluel 1 – Séniors D4 poule C – du 04/05/2025

Courrier du club de Montluel annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Montluel 1 : 0 but / -1 point
- St Etienne sur Chalaronne 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Montluel est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 188

Match n° 30026685 : Fareins Saône Vallée 1 / JS Bettant 1 – Séniors Féminines à 8 - D2 – du 04/05/2025

Courrier du club de Fareins Saône Vallée annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Fareins Saône Vallée 1 : 0 but / -1 point
- JS Bettant 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 189 :

Match n° 53330997 – Dortan Lavancia 1 / Ain Sud 3 – Coupe René TREMBLAY – du 04/05/2025

Réserve d'avant match posée par Dortan Lavancia contre Ain Sud 3, portant sur les équipiers premiers.

Réserve transformée en réclamation par courriel reçu au District le 04/05/2025.

Réserve recevable.

- 1) L'équipe U20 de Ain Sud évoluant en R1 est considérée comme équipe supérieure. Cette équipe était au repos le 04/05, et après pointage des joueurs de l'équipe U20 pour le dernier match du 13/04/2025, seul un joueur figure sur la FMI.
- 2) Les équipes Séniors 1 et Séniors 2 (et les U20) sont considérés comme équipes supérieures. Après pointage des joueurs de l'équipe 1, aucun joueur ne figure sur la FMI de Ain Sud 3. Après pointage des joueurs de l'équipe 2, seul un joueur ayant participé à une rencontre (R3 poule G). Après pointage des joueurs de l'équipe U20, deux joueurs ont plus de 4 matchs (l'un à 6 et l'autre 8) et figurant sur la FMI.

En conclusion, la commission des RG du District valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Dortan Lavancia est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 6 Mai 2025

Terrains impraticables :

Nantua Us : problème pour utilisation du terrain stade municipal jusqu'à fin de saison.

Mas Rillier Fc : installations inutilisables suite incendie

Centre Dombes Foot : arrêté municipal mairie de CHALAMONT terrain honneur du **9 avril au 31 mai**.

----- : arrêté municipal mairie de VILLARS les DOMBES du **21 avril au 11 mai**.

Dortan Lavancia As : arrêté municipal mairie de DORTAN LAVANCIA **pour le samedi 17 mai**.

Courriers Clubs :

Veyle Saône Fc : rencontre D4 poule C du 11 mai **au stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT**.

Lagnieu Cs : rencontres du 11 mai D4 poule B à **13h00** et D5 poule E à **13h00** (Zz).

Guéreins Genouilleux As : demande de modification rencontre D5 poule F du 11 mai.

(2 rencontres déjà programmés D2 – D3)

Thoissey Esvs : accord pour rencontre D5 poule F **le 10 mai à 18h00**.

St Maurice de Gourdans Fc : rencontre **D5 poule F du 11 mai à 15h00**.

Bresse Foot01 : rencontre D5 poule G du 11 mai **au stade de la Besace à ST ETIENNE sur REYS**.

Bresse Nord Fc : rencontre D4 poule D du 11 mai **au stade municipal de ST JEAN sur REYSSOUZE**.

Plaine Revermont Foot : rencontre D5 poule D du 10 mai **au complexe sportif de VAL REVERMONT**.

Centre Dombes Foot : rencontre D2 poule B du 11 mai **au stade municipal de ST PAUL de VARAX**.

Fareins Saône Vallée : rencontre D4 poule C du 11 mai **au stade J. DUCROUX à FAREINS**.

Courrier maire d'ARTEMARE nous signalant une manifestation importante « La Valromeysanne » le dimanche 18 mai 2025 sur les sites des stades de Artemare Valromey Fc.

Réponse sera faite au club

Article 30 – Calendrier :

Les deux dernières journées de championnat se jouent le même jour et à la même heure (dans la mesure du possible) selon les jours et horaires définis au calendrier de début de saison.

Certaines rencontres prévues le samedi soir, ont été reprogrammées le dimanche J21 du 11 mai et J22 du 18 mai.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 6 Mai 2025

Courriers U18 :

Foot Trois Rivières : relance club Bresse Tonic Foot sur une demande « Footclubs » notifiée le 11 mars.

Lagnieu Cs : demande de modification rencontre D2 poule C du 10 mai.

Côt. Meximieu Villieu : accord pour rencontre D2 poule C le mercredi 7 mai à 19h30.

Nantua Us : rencontre D4 poule J au stade Orindis à MONTREAL la CLUSE.

FBBP01 : demande de modification horaire rencontre D1 du 10 mai.

Montréal As : accord pour rencontre D1 du 10 mai à 17h00.

Essor Bresse Saône : demande de modification horaire rencontre D4 poule M du 10 mai.

Bresse Foot01 : accord pour rencontre D4 poule M du 10 mai à 14h30.

Plaine Revermont Foot : rencontre D4 poule I du 10 mai au complexe sportif de VAL REVERMONT.

Hautecourt Romanèche As : rencontre U18 D4 poule I du 10 mai au stade L. MAILLET à HAUTECOURT.

Ambérieu Fc : demande de modification rencontre D2 poule C du 10 mai (occupation par club de rugby).

Bourg Accft : accord pour rencontre D2 poule C au mercredi 14 mai à 18h00.

Courriers U15 :

Valserhône Foot : demande de modification date rencontre D4 poule J du 18 mai.

Ol. Rives de l'Ain : attente accord

Veyre Saône Fc : rencontre D1 du 11 mai au stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT.

Bresse Foot01 : rencontre D3 poule G du 18 mai au stade de l'Arquebuse à PONT de VAUX.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 6 Mai 2025

Courriers U15F :

Bresse Foot01 : rencontre du 17 mai **au stade de la Besace à ST ETIENNE sur REYS. 13h00.**

Courriers S.F. à 8 :

Rencontre D1 : **Ambronay St J. Vx Es 1 – Thoissey Esvs 2** J9 reprogrammée **le 11 mai à 11h00.**

Rencontre D2 : **Priay Fc 1 – Attignat As 2** J9 reprogrammée **le 10 mai à 18h30.**

Courriers S.F. à 11 :

Thoissey Esvs : rencontre D1 du 17 mai **au stade des petits oiseaux à THOISSEY.**

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Message aux clubs

Courant avril notre commission a fait un rappel par mail pour les nombreuses feuilles de matchs U13 et de plateaux U7, U9 et U11 qui sont manquantes. Certains clubs se sont mis à jour, mais malheureusement d'autres font la sourde oreille à nos rappels et ne se donnent même pas la peine de nous répondre.

Ces manquements sont intolérables et on demande aux personnes des clubs qui s'en occupent de faire le nécessaire pour que tout rentre dans l'ordre.

La Commission Foot Réduit.

Info :

Quand vous changez de lieu, prévenez le district afin que l'on puisse modifier la FMI ou le FAL.

U13

Vous devez obligatoirement faire une FMI pour les U13. Si problème faite une feuille papier.

Info :

La pyramide pour la bascule U13 saison 2024/2025 à 2025/2026 est dans pratique U13.

Rencontre reprogrammée :

Poule C : Bresse Tonic Foot 2 / Plaine de l'Ain US 2 est programmée le mercredi 7 mai à 16h00.

L'amende de 9€ pour feuille de match manquante à Bresse Tonic Foot 2 est annulée.

Changement de date :

Journée du 17 mai 2025 :

Poule O : Essor Bresse Saône 4 / AS Grièges Pont de Veyle 1, le 14 mai à 18h30 à Bâgé

Journée du 24 mai 2025 :

Poule O : FC Dombes Bresse 3 / AS Grièges Pont de Veyle 1, le 21 mai à 18h30

Changement d'horaire :

Journée du 10 mai 2025 :

Poule A : Bourg en Bresse Péronnas 01 2 / AS Attignat 1 à 12h30

Poule A : AS Montréal 1 / Ain Sud 2 à 12h30

Poule A : Essor Bresse Saône 1 / ESB Marboz 1, 13h00 à Manziat

Poule B : FC Veyle Saône 1 / FC Bressans 1 à 12h00

Poule H : Essor Bresse Saône 2 / AS Misérieux Trévoux 3, 13h00 à Manziat

Poule J : CO Plateau 1 / FC Artemare Valromey 1 à 15h00

Poule O : FC Veyle Saône 7 / Bresse Tonic Foot 4 à 12h00

Journée du 24 mai 2025 :

Poule A : Valserhône FC 1 / CS Viriat 1 à 11h00

Poule D : Bourg Sud 3 / Valserhône FC 2 à Bourg en Bresse (Fléchon) à 10h30

Poule D : Valserhône FC 3 / Us Arbent Marchon 1 à 10h30 (Roger petit)

Changement de lieu :

Journée du 10 mai 2025 :

Poule A : Ambérieu FC 2 / Ain Sud 4 à St Maurice de Beynost à 13h30

Poule G : FC Mas Rillier 1 / Côtière MV 2 à St Maurice de Beynost à 11h00

Poule K : Valserhône FC 5 fém / AS Izernore Nurieux 1 à Valserhône (les Etournelles)

Poule M : FC Mas Rillier 2 / Côtière MV 3 à St Maurice de Beynost à 11h00

Poule E : Ambérieu FC 1 / OL St Denis les Bourg 1 à St Denis les Bourg 11h30

U11

Les feuilles des plateaux doivent nous parvenir dans les 48H après la fin des rencontres.

Événement à venir : Challenge U11 du conseil départemental le 22 juin 2025 à Montréal-la Cluse. Pensez à vous inscrire.

Changement de lieu :

Journée du 17 mai 2025 :

Poule L : AS Nantuatienne 1 / US Veyziat Oyonnax 3 à Veyziat (terrain annexe) à 10h00

Journée du 24 mai 2025 :

Poule L : AS Nantuatienne 1 / AS Dortan Lavancia 2 à Dortan

Feuille de plateau manquante :

Journée du 15 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey 1

Journée du 22 mars 2025 :

Poule Q : FC St Marcel 1

Journée du 29 mars 2025 :

Poule B : Ambérieu FC 1

Poule I : La St Cyrienne US 1

Poule M : AS Montréal 4

Poule O : St Denis Ambutrix CG FC 3

Poule P : FC Montluel 1

Journée du 5 avril 2025 :

Poule O : FC Priay 2

Poule P : Ambérieu FC 3

Poule R : AS St Etienne / Chalaronne 1

Journée du 12 avril 2025 :

Poule I : La St Cyrienne 1

Poule Q : FC St Marcel 1

Poule Q : Jassans Frans 3

Poule R : Jassans Frans 4

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

U9

Les feuilles des plateaux doivent nous parvenir dans les 48H après la fin des rencontres.

Changement de lieu :

Journée du 24 mai :

Poule K : le plateau prévu initialement à Valserhône est déplacé à Bellignat (PVCF)

Feuille de plateau manquante :

Journée du 8 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Poule R : FC St Marcel

Journée du 22 mars 2025 :

Poule F : Foot SV 3 Rivières

Poule N : AS Peyrieu Brens

Poule Q : FC Priay

Journée du 29 mars 2025 :

Poule C : FC Montluel
Poule S : Foot 3 Rivières
Poule V : St Etienne / Chalaronne
Poule ZB : Centre Dombes Football

Journée du 5 avril 2025 :

Poule F : Ent Val de Saône
Poule H : La St Cyrienne US
Poule P : Ambérieu FC
Poule V : La St Cyrienne US

Journée du 12 avril 2025 :

Poule F : AS Guérein Genouilleux
Poule N : US Culoz GC
Poule O : CM de Bressolles
Poule Q : FC Priay
Poule S : Foot 3 Rivières
Poule T : Jassans Frans
Poule V : AS St Etienne / Chalaronne
Poule W : AS St Laurentin

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

U7

Les feuilles des plateaux doivent nous parvenir dans les 48H après la fin des rencontres.

Evènement à venir :

Plateau départementale U7 : le 24 mai 2025 à Valserhône. Pensez d'inscrire vos équipes.

Plateaux éducatifs U7 :

Journée du 17 mai 2025 : Les clubs concernés sont informés.

Changement d'horaire :

Journée du 7 mai 2025

Poule Q Haut Bugy : à Veyziat 11h00

Changement de lieu :

Journée du 17 mai 2025 :

Poule F Dombes Côtière : à St Nizier le Déserts 13h30

Poule G Dombes Côtière : à Vonnas 10h00

Feuille de plateau manquante :

Journée du 15 mars 2025 :

Poule D Dombes Côtière : FC St Marcel

Poule G Val de Saône : La St Cyrienne US

Journée du 22 mars 2025 :

Poule H Val de Saône : AS St Laurentin

Journée du 29 mars 2025 :

Poule D Dombes Côtière : FC Montluel

Journée du 5 avril 2025 :

Poule D Dombes Côtière : FC St Marcel

Poule H Val de Saône : US Feillens

Journée du 12 avril 2025 :

Poule F Dombes Côtière : CM de Bressolles

Poule P Haut Bugey : AS Montréal

Poule Q Haut Bugey : Plastics Vallée FC

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage) – classement au niveau E7 LED jusqu'au 15 mai 2029.
- Complexes sportifs de Chalamont 2 et 3 NNI 010740102 et NNI 010740103 (éclairages) – rapports à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 – classement au niveau T5 PN jusqu'au 15 mai 2035.
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 – installation retiré du classement jusqu'à la levée de la non-conformité majeure. Zone de sécurité non respectée.
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 15 mai 2035.
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 15 mai 2035.
- Stade municipal de Marlieux NNI 012350101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Programmation du mois de mai 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 (éclairage)
- Stades Michel Audergon 1 et 2 NNI 011920101 et 011920102 d'Izernore (éclairages)
- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 (installation)
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102 (installations)
- Stade municipal de Bettant NNI 01410101 (installation)
- Stades Pierre Granger 1 et 2 NNI 010530201 et NNI 010530202 de Bourg en Bresse (installations)
- Stade municipal de Dortan NNI 011480102 (nouvelle installation de foot à 8)

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT



**TOURNOI
DE FOOT**

6.7.8 JUIN 2025

U7 U9 U11 U13

DIMANCHE 8 SAMEDI 7

**SIXTE
VENDREDI 6 EN NOCTURNE**

ORGANISÉ PAR  **SPONSORISÉ PAR** 

Réservation au 0749987893
ou lastcyrienne.ussc@gmail.com avant le 24 Mai

L'Amberieu FC lance sa première édition de tournoi U18 et inter-entreprise

Nous vous invitons à cette nouvelle formule inédite dans des conditions optimales pour les joueurs mais aussi des animations pour les plus petits !

Restauration et Buvette sur place.

Les places sont limitées alors à vos inscriptions !

Contactez Emeric au 06.78.23.51.30



TOURNOI U16 - U17 - U18

 SUR LE TERRAIN HONNEUR

Première édition

 **Samedi 7 juin - Accueil 15h,
Début 16h**

 **Date limite d'inscription : 1er juin !**

 **16 équipes - 2 terrains**

 **50€ par équipe, 80€ pour 2 équipes**

10 joueurs max / équipe

**Restauration/barbecue sur place, animations
(crossbar challenge, tombola, chateau gonflable
pour les enfants...)**

 **Renseignements et inscription
Emeric - 06 78 23 51 30**



TOURNOI INTER-ENTREPRISES

 SUR LE TERRAIN HONNEUR

Nouvelle formule

 **Dimanche 8 juin - Accueil 15h,
Début 16h**

 **Date limite d'inscription : 1er juin !**

 **16 équipes - 2 terrains**

 **20€ par joueur (formule repas et une boisson
inclus)**

**10 joueurs max / équipe, + 2 offerts
pour 2 dirigeants**

**Restauration/barbecue sur place, animations
(crossbar challenge, tombola, chateau gonflable
pour les enfants...)**

 **Renseignements et inscription
Emeric - 06 78 23 51 30**





Correspondance à retourner à :
Mlle BERRY Sophie
750 route de Ternant, Bâtiment A
01570 FEILLENS
Tél. : 06.50.19.50.02
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr



Feillens, le 25 janvier 2025

Madame, Monsieur,

L'U.S. FEILLENS vous invite à venir participer à son traditionnel tournoi le **SAMEDI 7 JUIN 2025**.

L'U.S.F. vous garantit un tournoi de qualité avec :

- un temps d'attente limité entre les matchs
- une formule à **deux niveaux** pour les U9 et les U11 (*en fonction des inscriptions*)
- une petite récompense pour chaque joueur
- un buffet et une buvette tout au long de la journée.

Le programme de cette nouvelle édition sera le suivant (*les horaires seront communiqués ultérieurement*) :

- ♦ **Matin** U7 - U9
- ♦ **Après-midi** U11

Le droit d'inscription s'élève à **30€ par équipe U7 et U9 et 35€ par équipe U11**.

Le planning des matchs et le règlement du plateau seront adressés aux responsables indiqués sur le bulletin d'inscription avant le tournoi.

Nous espérons que vous honorerez cette journée épanouissante et riche pour nos champions.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, **accompagné de votre règlement (virement possible sur demande), au plus tard le 30 avril 2025** afin de nous permettre d'établir le planning des matchs.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

La Commission Jeunes U.S.F.

► **POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :**

M. RUDE Antoine, Responsable Technique Jeunes : 06.30.23.67.71

Complexe sportif - route des Dîmes - 01570 FEILLENS | 03.85.30.17.12 | 508642@laurafoot.org
Fondée en 1947 | FFF n° 508642 | n° agrément sports 014513 du 20/04/1956



BULLETIN D'INSCRIPTION PLATEAU JEUNES US FEILLENS SAMEDI 7 JUIN 2025

CATEGORIES U7, U9 ET U11

NOM DU CLUB :

Catégorie	Nombre d'équipes 1^{ER} NIVEAU	Nombre d'équipes 2^{EME} NIVEAU	Prix	Prix total
U7			30 €	
U9			30 €	
U11			35 €	
TOTAL				

NOM DU RESPONSABLE :

TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

CACHET DU CLUB :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner **accompagné du règlement** à :
Mlle BERRY Sophie - 750 route de Ternant, Bâtiment A - 01570 FEILLENS
Tél. : 06.50.19.50.02
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr

POSSIBILITÉ DE RÉGLER PAR VIREMENT SUR DEMANDE



Football Club
Veyle Vieux Jonc

FÊTE DU FOOT

20 et 21 Juin 2025

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Infos et inscriptions avant le 1/06/2025

Claire DUVERGER – 06.07.66.55.75



PROGRAMME ET MODALITES D'INSCRIPTION AU TOURNOI FCVVJ

Le Club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi pour clôturer la saison
le vendredi 20 et le samedi 21 Juin 2025 au stade de Saint André sur Vieux Jonc.

• Programme du week-end :

• Vendredi 20 Juin 2025 :

*Catégorie Vétérans :

Equipe composée de 6 joueurs + 2 remplaçants
Début : 20h00

• Samedi 21 Juin 2025 :

*Catégorie U11 :

Equipe composée de 8 joueurs + 2 remplaçants.
Début : 9h00 Fin 17h00

*Catégorie U9 :

Equipe composée de 5 joueurs + 2 remplaçants
Début : 9h00 Fin : 12h00

*Catégorie U7 :

Equipe composée de 4 joueurs + 3 remplaçants
Début : 14h00 Fin : 17h00

Pour une organisation réussie, votre engagement devra nous parvenir avant le 01/06/2025, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

Nous espérons vivement vous compter parmi les équipes présentes.

A très bientôt pour cette rencontre sportive et conviviale !

Eddie MOHA - Président FCVVJ



Fête du Foot Vendredi 20 et Samedi 21 Juin 2025

Le club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi les 20 et 21 Juin 2025 à Saint André sur Vieux Jonc.

- Vendredi 20/06/2025 : Vétérans (6+2) à 20h
- Samedi 21/06/2025 : U11 (8+2) de 9h à 17h00
U7 (4+3) de 14h à 17h00
U9 (5+2) de 9h à 12h00

Pour une bonne organisation, votre engagement devra nous parvenir avant le 01/06/2025, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

FCVVJ – 187 Rue de la Mairie 01960 St André Sur Vieux Jonc

A très bientôt pour cette rencontre sportive et amicale !

Coupon réponse :

30€/ équipe et 25€ pour chaque équipe supplémentaire dans la même catégorie.

Infos : Claire DUVERGER : 06.07.66.55.75 / secretariat.fcvvj@gmail.com

Le Club

Nom du responsable :

N° de téléphone :

Mail :

PARTICIPATIONS DES EQUIPES :

Catégorie	Nb d'équipes engagées	Total
Vétérans (20/06/2025)		GRATUIT
U7 (21/06/2025)		
U9 (21/06/2025)		
U11 (21/06/2025)		

TOTAL :

Fait à

Le

Signature :

RECHERCHE

Entraîneur

Le Club Olympique du Plateau recrute un(e) entraîneur(se) passionné(e), motivé(e) et expérimenté(e) pour accompagner notre équipe "sénior" et contribuer à son développement sportif et humain.



THIERRY PATUREL
06.75.61.71.64



545637@laurafoot.net



Plateau d'Hauteville
01110

EXPERIENCE

EXPÉRIENCE NIVEAU DISTRICT



BONUS

PRISE EN

CHARGE DE LA

FORMATION PAR

LE CLUB



QUALITES

- Leadership & transmission de valeurs humaines
- Passionné(e) par le football

PERSEVERANCE

SPORTIVITE

FAIR-PLAY



INFRASTRUCTURES

Des Infrastructures de qualité

Nous assurons au coach un accès à des installations opérationnelles et optimisées. Deux terrains homologués. Un terrain d'entraînement éclairé et des terrains "annexes".

Des entraînements en salle seront possibles pour les périodes hivernales.

Un club house en cours d'aménagement.



ENVIRONNEMENT

Une ambiance idéale

Le Club Olympique du Plateau offre un cadre chaleureux et bienveillant, propice à l'épanouissement de chacun. L'esprit d'équipe, le respect mutuel et la solidarité y sont des valeurs fondamentales, faisant du club une véritable seconde famille.